

APPEL GÉNÉRAL À CESSER LE TRAVAIL PAR TOUS MOYENS:DROIT DE RETRAIT, MALADIE OU GRÈVE ! LES SALARIÉS NE SONT PAS DE LA CHAIR À VIRUS/ À CANON POUR LES PROFITS !

La loi d'urgence pour soi-disant faire face à l'épidémie de Covid-19, c'est la fin des libertés individuelles, et les pleins pouvoirs aux entreprises, et au gouvernement.

Profitant de la panique de la population concernant l'épidémie du coronavirus, le gouvernement met en place une loi « état d'urgence sanitaire ». Comme il fallait s'y attendre, le roi Macron et sa cour, s'octroient tous les droits, en appliquant l'article 38 de la constitution, il donne les pleins pouvoirs aux entreprises, dans l'article 17, aussi bien en matière de droit du travail, qu'en matière administrative.

L'employeur pourra ainsi modifier seul, sans tenir compte des délais de prévenances, les conditions d'acquisition de congés payés, imposer ou modifier les dates de prise d'une partie de ces congés (pour rester confiner), des jours de RTT et des jours de repos affectés sur le compte épargne-temps du salarié.

Ce seraient aux salariés de financer ainsi leur confinement ?

Dans la loi, sans en donner la définition, sous couvert d'être une entreprise « nécessaire à la sécurité de la nation ou de la continuité de la vie économique et sociale », l'employeur peut déroger à la durée du temps de travail, ainsi qu'au repos journalier, hebdomadaire et dominical.

La prime d'intéressement, même si elle n'est pas socialisée, appartient néanmoins aux travailleurs. Or, avec la nouvelle ordonnance, l'entreprise pourra en différer le versement, alors qu'en cette période de chômage partiel, les salariés ont besoin d'argent pour vivre.

Vu que cette loi a été faite exclusivement pour les entreprises, les capitalistes ne pouvaient manquer l'occasion de s'octroyer des règles supplémentaires qu'ils souhaitaient depuis longtemps.

C'est le cas du suivi de la santé des salariés par les services de santé au travail qui pourra être modifié (à la baisse), alors qu'en période d'épidémie, il faut au contraire le renforcer.

Idem, les délais et modalités d'information des élus du CSE, déjà très réduits depuis les ordonnances Macron de 2017, vont encore être restreints, pour réduire encore les droits des salariés et de leurs représentants. Les pro-

cédures de licenciement seront facilitées pour toute entreprise se prétendant « en difficulté » .

En matière de formation professionnelle, la loi assouplit les obligations des employeurs en matière de formation, nous pouvons craindre une explosion des demandes de formations, sous couvert de baisse d'activité.

L'approbation des comptes sera « simplifiée », tout comme l'affectation des bénéficiaires et le versement des dividendes. Quel rapport avec le coronavirus ??

Avec le confinement, la liberté de chacun est déjà remise en cause, mais étant donné qu'ils veulent se donner les pleins pouvoirs, la loi attaque les libertés individuelles, en limitant la liberté d'aller et venir, ainsi que la liberté de se réunir.

Le déroulement des gardes à vue, la durée des détentions provisoires et assignations à résidences seront revues. Compte tenu de l'état policier dans lequel nous nous trouvons, ce n'est certainement pas pour augmenter les droits des prévenus.

Nous ne sommes plus dans un état de droit, de liberté, car en invoquant l'article 38 de la constitution le Gouvernement a, pour l'exécution de son programme, demandé au Parlement l'autorisation de prendre par ordonnances, pendant 3 mois, des mesures qui sont du domaine de la loi.

Pour les retraites et les urgences hospitalières, il n'y avait pas d'argent et pour les profits des entreprises, 300 milliards sont apparus du jour au lendemain !! Et pour continuer cette logique, nous devrions risquer nos vies à bosser, quand c'est inutile pour le peuple ??

Trop c'est trop, nous devons désobéir, résister à tout ce qui n'est pas nécessaire à la lutte contre l'épidémie.

Nous ne sommes pas « en guerre », nous luttons contre une maladie. La priorité, c'est notre santé et non leurs profits !

L'URGENCE, C'EST D'ARRÊTER PARTOUT L'ÉCONOMIE NON NÉCESSAIRE À CETTE LUTTE POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DE TOUS ET TOUTES.

CE GOUVERNEMENT N'EST PLUS LÉGITIME.

ENTRONS PARTOUT EN RÉSISTANCE CONTRE LES DIKTATS.